

CONSEIL MUNICIPAL
du 12 mars 2026 à 20 heures

Ordre du jour

AFFAIRES GENERALES - CITOYENNETE :

1. Nomination d'un(e) secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2026.

AFFAIRES FINANCIERES :

3. Budget Primitif 2026 – Budget Principal.
4. Budget Primitif 2026 – contributions directes – fixation des taux communaux.
5. Budget Primitif 2026 – eau et assainissement.
6. Budget du lotissement de la Placardière – Budget Primitif 2026.
7. Budget du lotissement de la Placardière II – Budget Primitif 2026.
8. Comité des Œuvres Sociales – subvention pour chèques vacances – année 2026.
9. Exercice 2026 – subvention à la société d'agriculture du Canton de Fougères Nord.
10. Subvention à la SA HLM BSB LES FOYERS – Résidence Rebuffé.
11. Demande de garantie d'emprunt pour la rénovation de 40 logements à Fougères auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
12. Demande de garantie d'emprunt pour la réhabilitation d'un logement, 31 rue de Savigny à Fougères auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.
13. Demande de garantie d'emprunt pour la construction de 30 logements situés rue Marc Sangnier à Fougères auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

EDUCATION - ENFANCE :

14. Activité « piscine » des écoles fougeraises – tarifs à compter du 1^{er} septembre 2025.

PATRIMOINE – ARCHIVES – CULTURE - TOURISME :

15. Association Les Fous Gèrent – convention de partenariat et attribution d'une aide financière pour l'organisation de la fête médiévale 2026.

16. Kuzul Skoazell – attribution d’une subvention exceptionnelle – Fête de la Bretagne 2026.

SPORT - JEUNESSE- VIE ASSOCIATIVE - PARTICIPATIVE :

17. Aide à la diffusion – attribution de subventions 2026.

18. Association AFAP – 50^{ème} anniversaire – 4 juillet 2026 - attribution d’une aide financière.

19. Formations associatives 2025 – partenariat avec le Pôle Ecosolidaire du Pays de Fougères – attribution d’une subvention.

20. Association Fougères Musicales – convention tripartite 2026/2028 – subvention 2026.

21. Convention Pays de Fougères Cyclisme.

22. Nouveaux tarifs – service des sports.

23. Subventions évènements 2026.

24. Subventions de fonctionnement année 2026 – associations sportives scolaires.

25. Subventions fonctionnement forfaitaires 2026.

26. Subvention séjours collectifs – taux 2026.

AMENAGEMENT URBAIN :

27. Procédure de révision du PLU – convention des frais avec Fougères Agglomération suite au transfert de compétence.

28. Avenant n° 1 à la convention relative à l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat en Renouvellement Urbain – mise à jour relative à la prestation d’accompagnement du service public de la performance énergétique de l’habitat (Mon accompagnement Rénov’).

29. OPAH-RU – protocole d’accord de participation financière aux études de calibrage lancées par Fougères Habitat sur les immeubles sis 12 et 18 rue de la Pinterie.

30. Convention entre la SCI KATLINKA et la Ville de Fougères dans le cadre des aides municipales liées à l’OPAH-RU.

31. Effondrement d’une cheminée du 63B Boulevard Jacques Fauchoux – indemnisation de la SARL ALTIORE.

32. Dispositif d’aides à la rénovation en site Patrimonial Remarquable – versements de subventions pour travaux achevés.

33. Cession d’une emprise de terrain situé place de la République au profit de Fougères Agglomération en vue de la réalisation d’une maison des mobilités.

ENVIRONNEMENT - TRAVAUX :

34. Adoption du Schéma Directeur Immobilier et Energétique de la Ville de Fougères.

35. Convention entre la Ville et le SMICTOM relative au traitement des déchets de dégrillage de la station d’épuration.

36. Convention de mise à disposition de terrains situés Vallée du Nançon.

37. Convention de servitude entre la Ville de Fougères et ENEDIS rue des Orières, parcelle AK 245.

38. Indemnisation du préjudice financier des commerçants du secteur du Pôle d'Echange Multimodal et de la rue de la Forêt.

39. Condamnation et lutte contre les tags et les graffitis sauvages dans la ville.

SUJETS DIVERS :

- Approbation de la liste des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Approbation du tableau des marchés ou accords-cadres signés dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil municipal au Maire.